

Rennes, le 30 Août 2017

Madame, Monsieur,

Envie de booster votre commercialisation et votre communication en 2018 ? Le Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ile-et-Vilaine met à votre disposition **une gamme complète d'outils et services performants à forte valeur ajoutée.**

Parce que chaque professionnel a des besoins différents, le Comité Départemental du Tourisme s'adapte en créant des services adaptés à vos stratégies. Nous vous proposons **une adhésion** de base pour **améliorer votre visibilité sur internet et booster vos ventes**. En plus de la présentation détaillée sur notre site internet qui totalise près de 800 000 visites annuelles, nous vous offrons un accompagnement personnalisé en termes de stratégie digitale et presse.

Vous souhaitez aller plus loin ? Le Comité Départemental du Tourisme vous accompagne et vous propose **des services et outils à tarifs négociés spécialement pour ses adhérents**. Retrouvez l'ensemble de ces services sur notre dépliant.

Comment adhérer ?

Pour adhérer au CDT, il vous suffit de nous retourner le bon d'adhésion joint à ce courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre du CDT Haute Bretagne **avant le 15 octobre 2017**.

Pour toute question concernant les adhésions et les services ou si vous êtes propriétaire de plusieurs établissements (hôtels et/ ou restaurants, et/ou sites de loisirs), veuillez contacter Stéphane Letourneur au 02.99.78.47.47 ou par email (s.letourneur@bretagne35.com).

Votre confiance est le moteur de notre action.

Josiane Ermel



Directrice
Comité Départemental du Tourisme
Haute Bretagne Ile-et-Vilaine

BULLETIN D'ADHESION 2018

LOCATIONS DE VACANCES – CHAMBRES D'HOTES

Bulletin à retourner au CDT Haute Bretagne Ille-et-Vilaine
44 square de la Mettrie - CS 60606 - 35706 Rennes cedex 7

Je soussigné(e), propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. Fixe : Tel. Mobile :

Adresse mail :

Ne concerne que les offres classées, labellisées ou référencées

Nombre de locations de vacances : Nombre de chambres d'hôtes :

SI VOUS REPRESENTEZ PLUSIEURS ETABLISSEMENTS

VEUILLEZ CONTACTER Stéphane LETOURNEUR

02 99 78 47 47 – s.letourneur@bretagne35.com

COTISATION STATUTAIRE =

10,00 €

(1)

Cotisation obligatoire pour bénéficier des services liés à l'adhésion 2018.

ADHESION 2018 : Présentation détaillée de votre établissement sur le site internet bretagne35.com, mise à disposition d'un outil de diffusion de vos bons plans, affichage de vos avis clients, mise à disposition d'une plateforme de disponibilité et réservation en ligne, mise à disposition d'un agenda en ligne (pour votre site internet) des fêtes et manifestations de votre territoire, accompagnement presse.

Adhésion de 1 à 5 locations /Ch. D'hôtes 80,00 €

Adhésion plus de 5 locations /Ch. D'hôtes 140,00 €

.....€

(2)

Pour plus d'informations sur les autres services à tarifs préférentiels (diagnostic de votre site web, salons, reportage photos...), merci de contacter directement le CDT.

TOTAL A PAYER (1)+(2) €

Pour adhérer, merci de retourner ce bulletin au CDT Haute Bretagne Ille-et-Vilaine avant le 15/10/2017.